



Mobilités d'études 2020-21

ATTESTATIONS LINGUISTIQUES À JOINDRE

AU FORMULAIRE DE VOEUX

**Pour les étudiants déjà inscrits à Pôle Langues :**

*L'attestation sera générée automatiquement et à télécharger sur l'espace où vous avez passé votre test de langue (plateforme formation.icp.fr).*

*Cette attestation tiendra compte de votre niveau actuel. Il ne sera pas possible de passer un nouveau test.*

*En revanche, vous pourrez passer des **tests (test DAI Mobilité)** pour toute autre langue, **non étudiée** à Pôle langues.*

**Pour les étudiants candidats à la mobilité et non-inscrits à Pôle Langues :**

*Veillez trouver ci-dessous le lien et le mot de passe vous permettant d'effectuer le test :*

<https://formation.icp.fr/course/index.php?categoryid=502>

*Le mot de passe pour s'inscrire à un des tests de langues pour les 5 langues est le suivant :*

***babylone2019***

Ouverture de la plateforme de tests

**Du vendredi 25 octobre au vendredi 22 novembre inclus**

Les attestations seront téléchargeables

**A partir du vendredi 15 novembre et jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> décembre.**

**Nous vous recommandons de passer des tests  
pour toutes les langues susceptibles de vous intéresser.**